

Manuel Documents de compte électroniques

PostFinance 

Suivi des clients

Service à la clientèle Documents de compte

Conseil et vente

Téléphone +41 848 888 900

(en Suisse CHF 0.08/min au max.)

Impressum

PostFinance SA

3030 Berne

Version

Novembre 2022

Adaptations novembre 2022

Dans l'ensemble du document:

- les prestations BVR et BV ont été supprimées;
- les types de message «avec et sans image de titre» ont été supprimés.

Les réceptions et les livraisons via le canal TBS ne sont plus proposées qu'aux clients qui possèdent un contrat TBS existant. Ce canal n'est plus proposé aux nouvelles inscriptions.

Le canal FDS n'est plus proposé aux nouvelles inscriptions et est remplacé par le canal de paiement MFTPF.

Chapitre Adaptation

- 1.6 Introduction de la version ISO 20022 2019 dès novembre 2022, avec une phase parallèle de deux ans pendant laquelle les deux versions seront disponibles en tant que norme
- 2.1 Complément: la notification d'ordre créditeur OPAAE (issue de pain.001) est décrite séparément dans le manuel OPAAE
- 4.4.1 Complément: les commandes a posteriori/reconstitutions au format papier sont payantes

Adaptations novembre 2021

Chapitre Adaptation

- 1.1 Précision: en cas d'enregistrement comptable groupé dans un message camt.054, le montant groupé est indiqué dans le PDF (images éventuelles dans le message camt.054)
- 1.2 IG pour Status Report intégré dans l'aperçu des documents
- 1.2 Les prestations BV et BVR seront mises en place d'ici au 30.9.2022

Adaptations novembre 2020

La norme EBICS a été ajoutée comme canal de livraison des documents de compte dans l'ensemble du document.

Chapitre Adaptation

- 4.4.1 Les extraits de compte sont disponibles dans e-finance pendant au moins deux ans (extension progressive du délai à dix ans).

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1. Informations générales | 5 |
| 1.1 Groupe cible | 5 |
| 1.2 Utilisation du manuel | 6 |
| 1.3 Dispositions et manuels applicables | 7 |
| 1.3.1 Aspects juridiques | 7 |
| 1.4 Inscription | 7 |
| 1.5 Prix et conditions | 7 |
| 1.6 Définitions | 8 |
| 2. Offre de prestations | 10 |
| 2.1 Offres PostFinance pour les documents de compte électroniques | 10 |
| 2.2 Aperçu des formats et des canaux de livraison | 12 |
| 2.2.1 Offres standard | 12 |
| 2.2.2 Offres de formats, de canaux et périodicité | 13 |
| 2.3 Canaux de livraison | 16 |
| 2.3.1 EBICS | 16 |
| 2.3.2 E-finance | 16 |
| 2.3.3 Telebanking Server (TBS) | 16 |
| 2.3.4 File Delivery Services (FDS) et Managed File Transfer PostFinance (MFTPF) | 16 |
| 2.3.5 SWIFT | 16 |
| 2.4 Formats | 17 |
| 2.4.1 Format camt.052 | 17 |
| 2.4.2 Format camt.053 | 17 |
| 2.4.3 Format camt.054 | 17 |
| 2.4.4 Format MT940/MT950 | 17 |
| 2.4.5 Format MT942 | 18 |
| 2.4.6 Format MT900 (uniquement possible pour les banques) | 18 |
| 2.4.7 Format MT910 (uniquement possible pour les banques) | 18 |
| 2.4.8 Format PDF | 18 |
| 3. Conditions requises, test et mise en service | 19 |
| 3.1 Conditions requises | 19 |
| 3.2 Processus de test, recommandations de PostFinance SA | 19 |
| 3.2.1 Plateforme de tests PostFinance | 19 |
| 3.2.2 Test client productif | 19 |
| 3.3 Mise en service | 19 |
| 4. Exploitation | 20 |
| 4.1 Interlocuteurs | 20 |
| 4.2 Délais de livraison | 20 |
| 4.2.1 Livraisons pour la clientèle commerciale | 20 |
| 4.2.2 Livraisons pour la clientèle privée | 20 |
| 4.3 Autorisations e-finance | 20 |
| 4.4 Commandes a posteriori et reconstitution de documents de compte | 20 |
| 4.4.1 E-finance | 20 |
| 4.4.2 Aperçu général des canaux de livraison et des types de messages | 21 |
| 4.5 Mutations de données client | 22 |
| 4.6 Résiliation | 22 |

1. Informations générales

1.1 Groupe cible

Pour leur simplifier leur comptabilité, PostFinance SA propose à ses clients la possibilité de recevoir leurs documents de compte par voie électronique. Les clients e-finance peuvent par exemple consulter leurs extraits de compte sur leur écran, puis les archiver directement sous forme électronique. Les clients commerciaux peuvent quant à eux automatiser la gestion des débiteurs grâce aux notifications détaillées électroniques. Le client peut sélectionner le canal de livraison et le format qui lui conviennent pour la transmission des documents électroniques.

Quel est le format qui vous convient?

ISO 20022 (XML)

- Transfert de données pour les extraits de compte électroniques, les avis de crédit et de débit ainsi que les notifications détaillées via EBICS, e-finance (sans les inscriptions au crédit et au débit), File Delivery Services, Telebanking Server, H-Net® ou SWIFT FileAct
- Référence client continue (End to End ID)
- Codes de texte comptable univoques et utilisés à l'international (BTC – Bank Transaction Codes)
- Avis pour IBAN comptabilisations isolées
- Avis pour comptabilisations isolées des retours avec détails

SWIFT MT

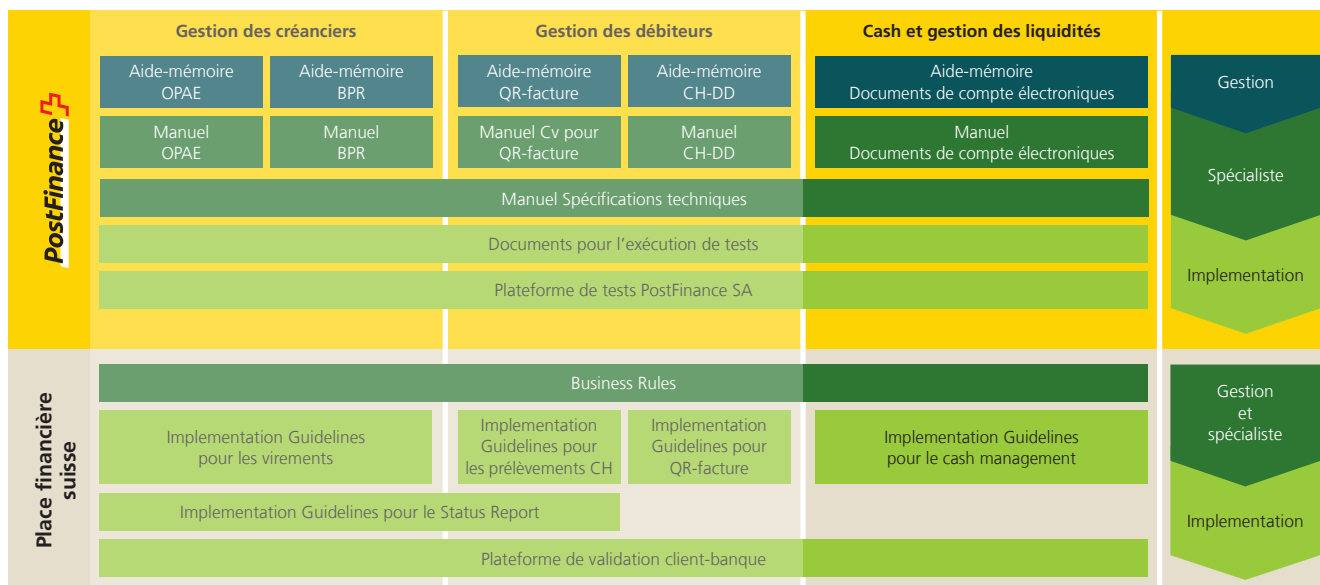
- Norme pour EBICS, File Delivery Services, Telebanking Server, H-Net®, SWIFT FIN ou SWIFT FileAct
- E-finance sur demande
- Notifications MT940 pour les enregistrements comptables individuels avec ou sans code de texte comptable

PDF

- Téléchargement des extraits de compte via EBICS, e-finance, File Delivery Services ou Telebanking Server
- Format standard avec la même mise en page que les documents papier
- Pour la consultation, l'impression et l'archivage électronique
- Le traitement électronique des données est impossible

1.2 Utilisation du manuel

L'illustration suivante représente la structure de l'offre pour les documentations des produits du trafic des paiements de PostFinance ainsi que les spécifications de la place financière suisse et permet à l'utilisateur de s'orienter dans le présent manuel.



Cet aperçu présente une sélection des principaux documents relatifs au trafic des paiements. Vous trouverez d'autres documents sur Internet sur postfinance.ch/manuels; état mars 2022

Les catégories des offres ne sont pas toujours les mêmes pour les clients commerciaux et les clients privés. Elles sont donc différenciées là où c'est nécessaire dans le présent manuel pour documents de compte électroniques. Par ailleurs, le manuel renseigne sur les offres de notification actuelles de PostFinance. Les questions de détail sur des thèmes spécifiques aux produits doivent être consultées dans les documentations de produits correspondantes. Toutes les spécifications des notifications électroniques sont décrites dans le manuel Spécifications techniques.

1.3 Dispositions et manuels applicables

Pour autant que le manuel «Documents de compte électroniques» et ses annexes ne contiennent pas de dispositions particulières, s'appliquent:

- les Conditions générales et conditions de participation de PostFinance SA,
- le manuel «Droits et notification»,
- le manuel «Spécifications techniques»,
- le SCORE Customer Agreement (pour le modèle SWIFT SCORE),
- d'autres manuels produits, tels que les manuels «OPAE» et «Canaux offline»,
- les Implementation Guidelines suisses pour le Cash Management,
- les Business Rules suisses pour les paiements et le Cash Management.

Pour le SCORE Customer Agreement, merci de vous adresser à votre conseiller à la clientèle.

Les Conditions générales et conditions de participation de PostFinance peuvent être téléchargées sous **postfinance.ch**.

1.3.1 Aspects juridiques

Les documents électroniques bénéficient de la même valeur de preuve que les documents papier. Les détails sont réglementés entre autres par l'Ordonnance concernant la tenue et la conservation des livres de comptes (Olico), en vigueur depuis le 1^{er} juin 2002. Veuillez observer que les sociétés astreintes à la tenue d'une comptabilité doivent remplir les obligations de conserver légales (cf. entre autres art. 957 ss CO). Les messages camt ne sont pas signés, à l'instar des types de messages SWIFT. Les formats PDF et papier peuvent être révisés.

1.4 Inscription

L'inscription se fait via le formulaire «Inscription/mutation documents de compte électroniques». Le formulaire doit être rempli dans son intégralité et être envoyé à PostFinance muni d'une signature valable. Par l'inscription, le client confirme qu'il accepte les Conditions de participation. Ce n'est qu'après réception de la confirmation d'inscription écrite que d'éventuels relevés de compte sont échangés par PostFinance avec une banque tierce.

1.5 Prix et conditions

Les prix actuellement en vigueur sont détaillés sur **postfinance.ch** ou peuvent être communiqués par le gestionnaire clientèle sur demande. Les prix des prestations utilisées de PostFinance SA sont facturés à la fin de chaque mois. Le client veille donc à ce que le compte de débit concerné présente une couverture suffisante.

1.6 Définitions

| Terme | Abréviation | Définition/explication |
|---|-------------|--|
| Additional Optional Services | AOS | Prestations complémentaires optionnelles avec la norme ISO 20022, pouvant varier d'un établissement financier à l'autre. |
| Bank Transaction Code | BTC | Code d'opération commerciale Le type d'écriture comptable est défini dans l'élément «Bank Transaction Code». Il s'agit ici d'une liste de codes définie en externe. En Suisse, ce code est aussi connu sous le nom de code d'opération commerciale. |
| Bulletin de paiement avec numéro de référence | BPR | Le BPR est une prestation électronique créditeurs qui permet au client d'effectuer tout type de paiement en espèces. Les inscriptions au débit peuvent être comptabilisées par voie électronique. |
| Business Identifier Code | BIC | Le BIC (Business Identifier Code) est un code SWIFT qui comporte 8 à 11 caractères (ISO 9362) et qui permet d'identifier chaque partenaire direct ou indirect (établissement financier, entreprise, courtier, etc.) de manière univoque. |
| Compte virtuel | Cv | PostFinance propose des comptes virtuels pour gérer les débiteurs en toute simplicité. La notification peut ainsi être gérée individuellement pour chaque compte virtuel et être traitée au sein de divisions débiteurs décentralisées. Il est possible d'utiliser plusieurs comptes virtuels avec des paramètres identiques ou différents sur un même compte principal. Les crédits sont toujours inscrits sur le compte principal lié au compte virtuel conformément aux paramètres choisis. Aucun extrait de compte ou justificatif d'intérêts n'est établi pour les comptes virtuels. |
| Conseil européen des paiements | EPC | Le Conseil européen des paiements (EPC) est l'organe de coordination et de décision du secteur bancaire européen pour le trafic des paiements. Il développe entre autres des processus de virement et de prélèvement SEPA qui contribuent à la concrétisation du marché intégré du trafic des paiements en euros. |
| Extensible Markup Language | XML | Extensible Markup Language (XML) est un format de données. |
| Facture QR | QRR | QR-IBAN Pour des paiements avec une référence QR structurée, le QR-IBAN doit être utilisé comme coordonnée du compte de crédit. Une identification spéciale de l'établissement financier (QR-IID) permet de reconnaître le mode de paiement avec référence. QR-IID Le QR-IID est une variante de l'identification de l'établissement (IID). Les QR-IID sont exclusivement composés de numéros compris entre 30000 et 31999. Les IBAN définis sur la base de ces QR-IID (QR-IBAN) sont utilisés exclusivement dans la facture QR pour la nouvelle procédure avec référence QR. Facture QR Facture avec code QR. SCOR Creditor Reference structurée (ISO 11649), uniquement possible en relation avec l'IBAN. |
| Jour ouvrable postal | – | Est réputé jour ouvrable postal chacun des jours de la semaine du lundi au vendredi. Les jours fériés généraux du canton de Berne font exception. |
| Message Type | MT | Les messages SWIFT, des formats de données standardisés pour l'échange de messages. Exemple: MT940 |

| Terme | Abréviation | Définition/explication |
|---|-------------|---|
| Norme ISO 20022 | | <p>Cette norme émanant de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a pour objectif de faire converger, à l'échelle internationale, les anciennes et les nouvelles normes relatives aux messages issus des différents domaines du secteur financier. Outre les messages du trafic des paiements et du reporting de comptes, elle couvre également des domaines, tels que le commerce de titres, le commerce extérieur ou encore la trésorerie.</p> <p>La nouvelle version ISO 20022 2019 sera introduite dans toute la Suisse en novembre 2022. La phase parallèle, durant laquelle les versions 2009 et 2019 seront disponibles par défaut, se poursuivra jusqu'en novembre 2024.</p> |
| Ordre de paiement électronique | OPAE | Ordre de paiement électronique au format XML conforme à la norme ISO 20022. |
| Organisation internationale de normalisation | ISO | L'Organisation internationale de normalisation – ou ISO – est l'organisme international de normalisation qui élabore les normes internationales dans divers domaines. |
| Prélèvement de base CH-DD (Swiss COR1 Direct Debit) | CH-DD COR1 | Le système de prélèvement de base CH-DD avec droit de contestation est la procédure de paiement utilisée par PostFinance pour l'exécution des prélèvements de clients entreprises à la charge de particuliers, en francs suisses ou en euros, conformément aux dispositions du règlement applicable (Rulebook). |
| Prélèvement interentreprises CH-DD (Swiss B2B Direct Debit) | CH-DD B2B | Le système de prélèvement interentreprises CH-DD sans droit de contestation est le procédé de paiement utilisé par PostFinance pour l'exécution des prélèvements de ses clients entreprises émetteurs de factures auprès de ses clients entreprises débiteurs en Suisse, conformément aux dispositions du règlement applicable (Rulebook). |
| Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication | SWIFT | Entreprise coopérative de banques internationales qui exploite un réseau de télécommunication à l'échelle mondiale et qui définit des normes pour la collaboration électronique. |
| Types de messages camt | camt | camt est l'abréviation de cash management. Les types de messages camt, sous forme de fichiers XML, servent de reporting entre banque et client, conformément aux définitions de la norme ISO 20022. |
| XML Schema Definition | XSD | Un schéma XML décrit les éléments et la structure d'un fichier XML. |

2. Offre de prestations

2.1 Offres PostFinance pour les documents de compte électroniques

Parallèlement à l'offre existante de notification pour les extraits de compte électroniques, les clients commerciaux peuvent sélectionner tous les formats et canaux de distribution disponibles et privés et reçoivent leur extrait de compte selon la périodicité choisie ainsi que ponctuellement.

L'illustration suivante décrit les canaux de livraison disponibles et l'établissement d'un extrait de compte.

| Canal de livraison | Création de l'extrait de compte |
|---|--|
| EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) ¹ File Delivery Services (FDS) ¹ H-Net® Managed File Transfer PostFinance (MFTPF) SWIFT FIN SWIFT FileAct | L'extrait de compte est créé selon la périodicité souhaitée; peu importe que des mouvements sur le compte aient eu lieu ou non durant cette période. |

Par défaut, les clients privés reçoivent un extrait de compte trimestriel pour le compte d'épargne, qui détaille les inscriptions au crédit et au débit. Par défaut, l'extrait de compte d'un e-compte d'épargne est livré chaque année. La périodicité peut également être modifiée par le client dans e-finance afin de passer à un extrait de compte trimestriel.

Un bouclage des intérêts est établi à la fin de l'année ou à la résiliation d'un compte.

Les clients e-finance reçoivent le bouclage des intérêts et le justificatif de l'impôt anticipé par défaut par voie électronique au format PDF.

Les clients ne peuvent recevoir les notifications détaillées de BPR, IBAN, Compte virtuel pour facture QR, Return et CH-DD que dans un format proposé uniquement et seulement sur un des canaux de distribution disponibles.

Remarque: la notification détaillée se rapporte exclusivement aux produits susmentionnés. La notification d'ordre créditeur OPAE (issue de pain.001) est décrite séparément dans le manuel OPAE.

Pour les canaux EBICS, e-finance, serveur Telebanking Server, File Delivery Services et Managed File Transfer PostFinance, le client reçoit les documents de compte directement par voie électronique via le canal. Dans le canal SWIFT sont possibles une livraison directe (pour les clients avec un BIC personnel) et une livraison indirecte (BIC d'une banque tierce).

¹ Aucune nouvelle inscription n'est effectuée sur ces deux canaux.

Dans l'aperçu suivant, les clients trouveront un résumé des possibilités de combinaison des offres de notification standard PostFinance pour les documents de compte électroniques.

| Genre de notification | ISO 20022 (XML) | SWIFT | Autres formats |
|---|---|---|-----------------------------------|
| Mouvements de compte Intraday | camt.052 | MT942 | |
| Extrait de compte avec notification détaillée | camt.053 | MT940¹ | PDF¹ |
| Extrait de compte sans notification détaillée | camt.053 | MT940²/MT950 | PDF Papier |
| Notification détaillée séparée | camt.054 Notification détaillée IBAN | | |
| | camt.054 Notification détaillée Compte virtuel pour facture QR | | |
| | camt.054 Notification détaillée BPR | | |
| | camt.054 Notification détaillée CH-DD COR1/B2B | | |
| | camt.054 return Avis détaillé des retours | | |
| Notification de crédit et de débit | camt.054 | MT900/MT910 (offre pour les banques) | |
| Bouclément des intérêts | | | PDF³ Papier |
| Justificatif pour l'impôt anticipé | | | PDF³ Papier |

¹ Les extraits de compte dans SWIFT (MT940) et au format PDF ne contiennent pas de transactions de détail.

² Format MT940 avec ou sans code de texte comptable.

³ Les clients avec e-finance reçoivent les boucléments des intérêts et justificatifs pour impôt anticipé de manière standard au format PDF.

2.2 Aperçu des formats et des canaux de livraison

Les formats et les types de notification proposés par PostFinance sont énumérés ci-dessous.

2.2.1 Offres standard

PostFinance propose les extraits de compte et les notifications détaillées électroniques suivants:

| Documents de compte électroniques chez PostFinance | | | |
|--|--|---|------------------------------|
| Extrait de compte | Extrait de compte ISO 20022 camt.053 | Extrait de compte SWIFT MT940 – avec/sans code de texte comptable | Extrait de compte PDF |
| Offres de notification (ISO 20022) | Notification dans l'extrait de compte camt.053 – détail des transactions intégré dans camt.053 | | |
| | Notification détaillée séparée camt.054 pour chaque produit – BPR – IBAN – Prélèvement CH-DD – Compte virtuel pour facture QR – Return (sans Compte virtuel pour facture QR / BPR / Prélèvement CH-DD) | | |
| Mouvements de compte Intraday | Mouvements de compte Intraday ISO 20022 camt.052 | Mouvements de compte Intraday SWIFT MT942 | |
| Notifications de crédit/débit | Notifications de crédit/débit ISO 20022 camt.054 | Notifications de crédit/débit SWIFT MT900/910 (uniquement pour les banques) | |

Extrait de compte

Le format de l'extrait de compte peut être choisi par compte: PDF, papier, MT940 et camt.053.

Notification des prestations

On peut choisir entre deux types de notifications détaillées:

a) Notification détaillée dans l'extrait de compte (camt.053)

Le détail de l'ensemble des inscriptions au crédit et au débit des prestations IBAN¹, Compte virtuel pour facture QR, BPR, CH-DD et Return³ est intégré à l'extrait de compte camt.053.

b) Notification détaillée séparée (camt.054)

Le détail des inscriptions au crédit et au débit peut être envoyé par prestation (IBAN, Compte virtuel pour facture QR, BPR, CH-DD et Return) dans un message camt.054. Pour le BPR, exactement un message camt.054 est livré par numéro d'adhérent. Sur demande, plusieurs participations BPR peuvent être livrées dans un même message camt.054.

¹ La norme est l'enregistrement individuel IBAN avec détails structurés.

Autrement dit, les versements IBAN seront notifiés par défaut dans camt.053 avec les détails. La notification du versements IBAN sous forme d'enregistrement collectif détaillé est en option.

² Par défaut, les retours sont notifiés en tant qu'enregistrement individuel détaillé. Il est possible de choisir l'option de la notification des retours sous forme d'enregistrement collectif.

2.2.2 Offres de formats, de canaux et périodicité

Extraits de compte

| Format | Type de notification | Canaux de livraison | Périodicités |
|---|------------------------------------|---|--|
| Extrait de compte camt.053 Offre standard ISO 20022 Choix possibles – camt.053 avec transactions détaillées – camt.053 sans transactions détaillées ¹ – Enregistrements individuels et collectifs des versements IBAN et Returns – Livraison avec notification détaillée pour Compte virtuel pour facture QR / BPR, CH-DD, IBAN et les paiements en retour (commande via «Inscription/Mutation Documents de compte électroniques») | | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) H-Net® Managed File Transfer (MFTPF) SWIFT FileAct | 1 fois par jour 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois par trimestre |
| MT940 Avec code de texte comptable | Extrait de compte | EBICS E-finance SWIFT FIN SWIFT FileAct File Delivery Services (FDS) Telebanking Server (TBS) Managed File Transfer (MFTPF) | 1 fois par jour 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois par trimestre |
| MT940 Sans code de texte comptable | Extrait de compte | EBICS E-finance SWIFT FIN SWIFT FileAct Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) | 1 fois par jour 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois par trimestre |
| MT950 | Extrait de compte | SWIFT FIN SWIFT FileAct | quotidiennement 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois par trimestre |
| Extrait de compte PDF | Extrait de compte | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) | 1 fois par jour 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois 1 fois par trimestre 1 fois par an |
| Document de compte PDF | Boucllement des intérêts | E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) | Fin d'année Résiliation de compte |
| Document de compte PDF | Justificatif pour l'impôt anticipé | E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) | Fin d'année Changement de compte Résiliation de compte |

¹ Pour les camt.053 sans transactions détaillées, la notification détaillée BVR, BPR, QR-IBAN et CH-DD s'effectue impérativement via camt.054. Par défaut, les BV et Return sont notifiés dans camt.053 avec les détails. La notification des BV, QR-IBAN et/ou Returns sous forme d'enregistrement collectif détaillé est proposée en option.

Notifications détaillées séparées

Les notifications détaillées (camt.054) sont livrées par produit.

Autrement dit, exactement un camt.054 est créé par prestation (IBAN, Compte virtuel pour facture QR, BPR, CH-DD, Returns).

| Format | Type de notification | Canaux de livraison | Périodicités |
|--|------------------------|--|---|
| Notification détaillée IBAN camt.054 Offre standard ISO 20022 Option de variante de comptabilisation dans l'extrait de compte Enregistrements individuels et collectifs des versements IBAN et IBAN de la facture QR ¹ (commande via «Inscription/Mutation Documents de compte électroniques») | Notification détaillée | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) H-Net® SWIFT FileAct | 1 fois par jour, 2 fois par jour, 1 fois par heure jusqu'à 3 échéances à définir |
| Notification détaillée Compte virtuel pour facture QR camt.054 Offre standard ISO 20022 | Notification détaillée | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) H-Net® SWIFT FileAct | 1 fois par jour, 2 fois par jour, 1 fois par heure 1 à 4 jours ouvrables postaux déterminés par semaine (lu-ve) 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois jusqu'à 3 échéances à définir |
| Notification détaillée BPR camt.054 Offre standard ISO 20022 | Notification détaillée | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) H-Net® SWIFT FileAct | 1 fois par jour 1 à 4 jours ouvrables postaux déterminés par semaine (lu-ve) 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois |
| Notification détaillée CH-DD COR1/B2B camt.054 Offre standard ISO 20022 | Notification détaillée | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) H-Net® SWIFT FileAct | 1 fois par jour 1 à 4 jours ouvrables postaux déterminés par semaine (lu-ve) 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois |
| Return notification détaillée camt.054² Offre standard ISO 20022 | Notification détaillée | EBICS E-finance Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) H-Net® SWIFT FileAct | 1 fois par jour 1 à 4 jours ouvrables postaux déterminés par semaine (lu-ve) 1 fois par semaine (lu-ve) 2 fois par mois 1 fois par mois |

¹ La norme est l'enregistrement individuel IBAN, les versements IBAN sont notifiés et détaillés par défaut dans le camt.053.

La notification du IBAN sous forme d'enregistrement collectif détaillé est en option.

² Par défaut, les retours sont notifiés en tant qu'enregistrement individuel détaillé. Il est possible de choisir l'option de la notification des retours sous forme d'enregistrement collectif.

Mouvements de compte Intraday

| Format | Type de notification | Canaux de livraison | Périodicités |
|--|-------------------------------|--|--|
| camt.052 | Mouvements de compte Intraday | EBICS Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) SWIFT FileAct | Toutes les heures Toutes les deux heures Tous les jours jusqu'à trois horaires fixes max. |
| MT942 Avec code de texte comptable | Mouvements de compte Intraday | EBICS Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) SWIFT FIN SWIFT FileAct | Toutes les heures Toutes les deux heures Quotidiennement jusqu'à 3 horaires fixes |

Avis de crédit / de débit

| Format | Type de notification | Canaux de livraison | Périodicités |
|--|-------------------------------------|---|---|
| Avis de crédit et de débit camt.054 | Avis de crédit et de débit camt.054 | EBICS Telebanking Server (TBS) File Delivery Services (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) SWIFT FileAct | Env. toutes les 15 min. suivant la passation/ exécution de l'ordre Ensemble des transactions Dépend du montant (hors comptabilisations du prix et des intérêts) |
| MT900 pour les banques | Notification de crédit | SWIFT FIN | Ensemble des transactions Dépend du montant (hors comptabilisations du prix et des intérêts) |
| MT910 pour les banques | Inscription au débit | SWIFT FIN | Ensemble des transactions Dépend du montant (hors comptabilisations du prix et des intérêts) |

2.3 Canaux de livraison

2.3.1 EBICS

EBICS est une norme internationale multibanques utilisée pour la communication entre les clients commerciaux et les établissements financiers. Grâce à la VEU (signature électronique distribuée), EBICS dispose de diverses structures d'autorisation et permet l'échange d'un large éventail de formats de messages. EBICS convient plus particulièrement aux entreprises qui transfèrent quotidiennement des fichiers de paiement volumineux et/ou effectuent quotidiennement une comparaison entre les comptabilités débiteurs et créanciers. Pour pouvoir utiliser EBICS, il est nécessaire de disposer d'un logiciel financier compatible ainsi que d'une infrastructure informatique professionnelle, et d'avoir conclu les accords contractuels requis avec PostFinance SA.

2.3.2 E-finance

Dans e-finance, les clients reçoivent par défaut des extraits de compte électroniques et des notifications détaillées électroniques en fonction de l'offre sélectionnée. Les documents de compte électroniques mis à disposition peuvent être téléchargés en tant que fichier sous «Télécharger» pour être ensuite traités.

2.3.3 Telebanking Server (TBS)

Les réceptions et les livraisons via le canal TBS ne sont plus proposées qu'aux clients qui possèdent un contrat TBS existant. Ce canal n'est plus proposé aux nouvelles inscriptions. Les autres canaux (EBICS, MFTPF, etc.) sont disponibles pour les nouveaux clients en guise d'alternative.

TBS permet de procéder à la fois à des opérations Direct Banking et de gestion financière par le biais de programmes d'accès mis à disposition par des partenaires logiciels. La connexion s'effectue directement via Internet. Les clients trouveront des informations complémentaires concernant les logiciels partenaires proposés dans la brochure «Solutions logicielles» ou sur postfinance.ch/software dans la rubrique «Clientèle commerciale/ Solutions pour le trafic des paiements».

2.3.4 File Delivery Services (FDS) et Managed File Transfer PostFinance (MFTPF)

Le canal FDS n'est plus proposé aux nouvelles inscriptions et est remplacé par le canal de paiement MFTPF. FDS et MFTPF sont fournis au moyen d'une liaison directe entre l'application informatique et les serveurs de PostFinance compatibles avec SFTP. Ceux-ci permettent l'échange mutuel de fichiers et d'applications entre les partenaires internes et externes de PostFinance.

L'échange de fichiers est aussi possible via un réseau partenaire.

De plus amples détails relatifs au canal MFTPF sont disponibles dans le manuel «Managed File Transfer PostFinance (MFTPF)» sur postfinance.ch/manuels ou postfinance.ch/filetransfer.

2.3.5 SWIFT

Avec les solutions SWIFT, PostFinance offre des instruments idéaux pour une communication standardisée via le réseau sécurisé SWIFT et un cash management simplifié. SWIFT FIN sert exclusivement à l'échange de messages SWIFT (types de messages MT ainsi que MT101 ou MT940) avec des spécifications de format SWIFT structurées. Il n'est recommandé que pour l'envoi de High Value Payments. SWIFT FileAct permet l'envoi de différents formats de trafic des paiements (p. ex. ISO 20022, OPAE, au format XML [20022], MT101) à convenir avec PostFinance. Il est recommandé pour l'envoi de paiements de masse.

Le format SWIFT est destiné aux clients qui utilisent un logiciel partenaire de PostFinance ou un logiciel approprié de comptabilité financière avec norme SWIFT et qui traitent ensuite les données dans leur système.

2.4 Formats

Seules les dispositions particulières relatives à la livraison de messages camt qui ne sont pas couvertes par les documents susmentionnés sont décrites dans le présent manuel. Vous pouvez télécharger les Business Rules et Implementation Guidelines suisses sous **iso-payments.ch**.

2.4.1 Format camt.052

La livraison du message ISO 20022 camt.052 pour les mouvements de compte Intraday est périodique (une fois par heure, toutes les deux heures) ou est possible à trois moments précis au maximum, entre 6h00 et 20h00. Toutes les comptabilisations depuis le dernier extrait de compte ordinaire figurent chaque fois dans le message camt.052. Celui-ci arrive au moment défini avec un délai de traitement et contient les enregistrements comptables ayant été traités jusqu'alors. Le camt.052 sert à assurer le cash management et la gestion des liquidités.

2.4.2 Format camt.053

Le message camt.053 est le format d'extrait de compte utilisé dans la norme ISO 20022. Les enregistrements sont livrés de façon standard avec le Bank Transaction Code publié par ISO (BTC). Pour la notification d'extraits de compte camt.053, les définitions ISO 20022 qui sont consignées dans les Business Rules suisses ainsi que dans les Implementation Guidelines pour cash management sont en principe appliquées. L'extrait de compte électronique (camt.053) est livré en tant que fichier XML.

2.4.3 Format camt.054

Les inscriptions au crédit et au débit, les notifications d'ordres créditeurs, les retours (Returns) ainsi que les notifications détaillées sont couverts par le message camt.054 dans la norme ISO 20022. La livraison des inscriptions au crédit et au débit se fait de manière continue en fonction des entrées et des sorties. Le client a la possibilité de réduire le nombre de livraisons en définissant un montant limite, à partir duquel il souhaite recevoir des notifications. Les notifications détaillées sont proposées pour les IBAN, Compte virtuel pour facture QR, BPR, CH-DD et Returns et sont mises à disposition en fonction de la périodicité choisie.

2.4.4 Format MT940/MT950

Les extraits de compte électroniques au format MT940 et MT950 originales sont délivrées sous forme de standard SWIFT MT. L'extrait de compte MT940 est une version plus détaillée que le format MT950. MT940 peut être livré avec ou sans codes de texte comptable. Il est possible d'accéder à la liste des codes de texte comptable sur Internet sous **postfinance.ch/swift**.

2.4.5 Format MT942

La livraison des mouvements de compte Intraday au moyen de MT942 est possible périodiquement (une fois par heure, toutes les deux heures) ou à trois moments précis au maximum, entre 6h00 et 20h00. Toutes les comptabilisations depuis le dernier extrait de compte ordinaire figurent chaque fois dans le message MT942. Ce dernier sert à assurer le cash management et la gestion des liquidités.

2.4.6 Format MT900 (uniquement possible pour les banques)

La notification de débit MT900 s'effectue en continu pour les paiements sortants et ne comporte pas d'indication de solde. Le client a la possibilité de réduire le nombre de notifications, en définissant un montant limite à partir duquel il souhaite recevoir un avis. Les prix et les enregistrements concernant les intérêts ne sont pas avisés dans cette notification.

2.4.7 Format MT910 (uniquement possible pour les banques)

La notification de crédit MT910 s'effectue en continu pour les paiements entrants et ne comporte pas d'indication de solde. Le client a la possibilité de réduire le nombre de notifications, en définissant un montant limite à partir duquel il souhaite recevoir un avis. Les prix et les enregistrements concernant les intérêts ne sont pas avisés dans cette notification.

2.4.8 Format PDF

Les extraits de compte électroniques peuvent être retirés de manière standard au format PDF avec une signature électronique et peuvent parfaitement être archivés.

Le contenu et la mise en page correspondent exactement aux documents éditéés en version papier. En outre, les documents de boucllement des intérêts et de justificatif pour l'impôt anticipé sont mis à disposition au format PDF. Pour l'affichage des documents, les clients ont besoin d'une version actuelle d'«Adobe Acrobat Reader».

3. Conditions requises, test et mise en service

3.1 Conditions requises

Pour que le client PostFinance puisse profiter de l'offre d'assistance aux tests, les questions contractuelles des produits et prestations sélectionnés doivent être réglées. Il est recommandé aux clients avec un besoin spécifique d'assistance aux tests de s'adresser directement au conseiller à la clientèle correspondant pour demander un conseil.

3.2 Processus de test, recommandations de PostFinance SA

3.2.1 Plateforme de tests PostFinance

PostFinance propose une offre de test et permet aux clients de réaliser des tests de façon autonome sur la plateforme de tests de PostFinance. Les clients peuvent vérifier leurs formats et la validation de façon complète (end-to-end), sûre et autonome sur cette plateforme de tests. Les données de test sont automatiquement analysées dans leur intégralité et mises à disposition sous forme de rapport. Tous les Additional Optional Services (AOS) de PostFinance sont représentés et correspondent donc aux formats productifs ISO 20022.

3.2.2 Test client productif

Une fois les tests de format réussis, PostFinance recommande de réaliser des tests plus poussés via un système de test client productif (end-to-end). Avant la première exécution des tests, nous vous demandons de bien vouloir vous déclarer auprès du Service à la clientèle de PostFinance ou de votre conseiller à la clientèle. Une fois que vous connaîtrez la procédure, vous pourrez réaliser les tests de façon autonome, sans autre déclaration. Les fichiers de test erronés peuvent être analysés en détail sur la plateforme de test de PostFinance. Après la correction, nous recommandons de réaliser à nouveau la procédure de test complète sur la plateforme de test PostFinance ainsi que sur le système de test client productif. Si l'erreur ne peut pas être supprimée, veuillez contacter le Service à la clientèle de PostFinance.

3.3 Mise en service

Une fois les tests recommandés réussis, les produits et les prestations peuvent entrer dans la phase productive avec l'accord de PostFinance.

4. Exploitation

4.1 Interlocuteurs

Renseignements techniques sur XML
Téléphone 0848 880 480
(CHF 0.08/min. depuis le réseau fixe)
E-mail e-finance@postfinance.ch

4.2 Délais de livraison

4.2.1 Livraisons pour la clientèle commerciale

Les notifications détaillées et extraits de compte électroniques sont mis à disposition le jour suivant à 6h00 au plus tard.

4.2.2 Livraisons pour la clientèle privée

Les documents électroniques sont prêts pour le téléchargement au plus tard à partir de 17h00 le jour calendaire suivant.

4.3 Autorisations e-finance

Pour télécharger des extraits de compte électroniques, des notifications détaillées, des retours et des documents de dépôt, l'utilisateur doit disposer des droits correspondants dans e-finance.

4.4 Commandes a posteriori et reconstitution de documents de compte

4.4.1 E-finance

Les extraits de compte électroniques au format PDF sont disponibles pendant au moins deux ans dans e-finance et ne peuvent pas être supprimés durant ce délai de conservation. PostFinance étendra progressivement la disponibilité de ces documents jusqu'à dix ans. Si un document manque ou si la durée d'archivage est dépassée, il est possible de déclencher une commande a posteriori sur postfinance.ch dans la rubrique «Contact et assistance», en cliquant sur «Commander et télécharger des documents». Cette fonction n'est disponible qu'une fois connecté à e-finance. De façon alternative, les extraits de compte peuvent aussi être commandés sous forme papier (payant) auprès du service à la clientèle.

Les extraits de compte électroniques (camt.053) et les notifications détaillées (camt.054) conformes à la norme ISO 20022 sont également disponibles au moins deux ans dans les archives e-finance. Si des extraits de compte et des notifications détaillées manquants sont nécessaires, les clients ont la possibilité de demander la reconstitution de ces avis dans e-finance sous le volet «Contact Center», dans la rubrique «Commander documents» ou auprès du service à la clientèle. Mais une telle reconstitution ne peut être établie que pour des enregistrements ne datant pas de plus de deux ans (720 jours).

4.4.2 Aperçu général des canaux de livraison et des types de messages

Le tableau suivant offre un aperçu des canaux de livraison qui permettent de commander des documents de compte électroniques après coup.

A la mise à disposition, ils sont pourvus d'un marquage correspondant.

| Canal de livraison | Type de message | Identification |
|--|--|---|
| E-finance | Extrait de compte PDF | Sera marqué avec «Double». |
| | Extrait de compte camt.053 Notification détaillée camt.054 | Niveau B, «CpyDplctInd» la valeur «DUPL» est indiquée. De plus, la valeur «999» est intégrée dans le champ <ElctrncSeqNb> (camt.053). |
| | Extrait de compte MT940 | Tag 28C: Statement Number est délivré avec «999». |
| File Delivery Service (FDS) Managed File Transfer (MFTPF) | Extrait de compte PDF | Sera marqué avec «Double». |
| | Extrait de compte camt.053 Notification détaillée camt.054 Inscription au crédit et au débit camt.054 | Niveau B, «CpyDplctInd» la valeur «DUPL» est indiquée. De plus, la valeur «999» est intégrée dans le champ <ElctrncSeqNb> (camt.053). |
| | Extrait de compte MT940 | Tag 28C: Statement Number est délivré avec «999». |
| H-Net® SWIFT FileAct | Extrait de compte camt.053 Notification détaillée camt.054 Inscription au crédit et au débit camt.054 | Niveau B, «CpyDplctInd» la valeur «DUPL» est indiquée. De plus, la valeur «999» est intégrée dans le champ <ElctrncSeqNb> (camt.053). |
| | Extrait de compte MT940 | Tag 28C: Statement Number est délivré avec «999». |
| EBICS et Telebanking Server (TBS) | Extrait de compte PDF | Sera marqué avec «Double». |
| | Extrait de compte camt.053 Notification détaillée camt.054 Inscription au crédit et au débit camt.054 | Niveau B, «CpyDplctInd» la valeur «DUPL» est indiquée. De plus, la valeur «999» est intégrée dans le champ <ElctrncSeqNb> (camt.053). |
| | EBICS uniquement: extrait de compte MT940 | Tag 28C: Statement Number est délivré avec «999». |

Des commandes a posteriori ne peuvent être effectuées que pour un jour de bilan clôturé. Par conséquent, la reconstitution d'un camt.052 ou d'un MT942 est impossible.

4.5 Mutations de données client

Les mutations ci-après doivent être communiquées par écrit et suffisamment tôt au service à la clientèle:

- Mutations de compte
- Changement de canal
- Périodicité de la livraison
- Modifications d'adresse (peuvent également être saisies en ligne avec une connexion e-finance sous «Paramètres et profil» dans la rubrique «Mes données»)

4.6 Résiliation

La résiliation d'une prestation pour les documents de compte électroniques peut être communiquée par e-mail ou par le biais d'e-finance («Contact et assistance» via la fonction «Messagerie») en précisant la date de résiliation souhaitée et le motif de résiliation. En cas de résiliation téléphonique, les clients doivent pouvoir être identifiés clairement.